



Rénover en conservant les chauves-souris

Conseils aux propriétaires, architectes, entreprises générales et maîtres d'état des métiers du bâtiment



Plusieurs espèces de chauves-souris sont entièrement dépendantes de nos constructions pour leur survie. Elles s'y reproduisent en été dans les toitures et les combles, en pénétrant sous les tuiles ou par une lucarne. Rénover un bâtiment avec les standards énergétiques et techniques, tout en conservant l'habitat nécessaire à ces animaux menacés et protégés n'est pas impossible ! Le **Centre de Coordination Ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris (CCO)** met à votre disposition ses spécialistes régionaux des chauves-souris et son service conseil bâtiments, pour effectuer une rénovation alliant la conservation de la biodiversité et les exigences les plus élevées de la construction, dans un esprit de développement durable.

Sur la base de nombreuses expériences dans tous les cantons, nous pouvons vous conseiller en matière de :

- Conservation des accès des chauves-souris à travers une sous-toiture étanche
- Agencement des volumes en cas d'isolation de toiture permettant de conserver un espace froid adéquat pour les chauves-souris
- Matériaux de séparation des volumes colonisés et habités permettant d'éviter durablement d'éventuels désagréments
- Transformation d'un bâtiment en incluant des mesures favorables aux chauves-souris et à la biodiversité en général

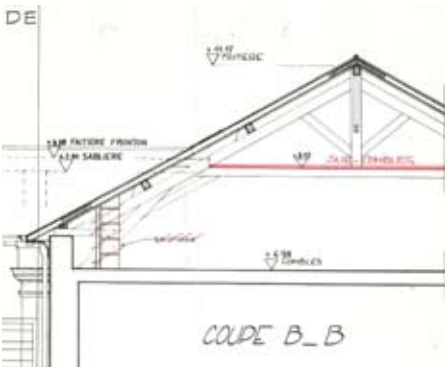


Exemples de solutions techniques



Les accès à travers la toiture

Les oreillards, les rhinolophes, les sérotines et certains murins pénètrent dans les volumes de combles généralement au niveau des rangées de tuiles faitières ou des arêtiers, par la tuile d'extrémité ou les interstices de chevauchement. Elles rampent sur la panne faitière et se glissent ensuite dans le volume sous-jacent pour se suspendre aux chevrons et au lattage supportant la couverture. Lors de la pose d'une sous-couverture étanche, il importe de maintenir un espace d'accès à chaque extrémité du faîtage, en arrêtant le lé de chaque côté à 50 cm du sommet. Ces « points faibles » ne présentent qu'un risque mineur puisqu'en sommet de toiture il n'y a pas d'accumulation de ruissellement.



L'isolation de la toiture

Les volumes habitables en toiture ont rarement la nécessité de se développer jusqu'à la panne faitière. La construction peut donc souvent maintenir un volume de surcomble en toiture froide. Cette conception du faîtage est économique du point de vue énergétique, puisqu'elle évite une accumulation d'air chaud sous la panne faitière, généralement dans un volume trop élevé au-dessus de l'espace habité et donc non utile au confort des habitants. L'isolation des pans entre chevrons peut donc s'arrêter au niveau du surcomble, où elle est prolongée par une isolation au plafond. Comme il existe des besoins spécifiques différents, selon les espèces de chauves-souris, en hauteur libre sous la panne faitière, chaque cas est à examiner en fonction des espèces et des possibilités du bâtiment.



Séparation des volumes

Durant l'élevage des jeunes, de début juin à mi-juillet, les nurseries de chauves-souris peuvent être relativement bruyantes, selon l'espèce et le nombre d'individus. Une isolation phonique suffisante (6 à 8 cm de floculation, liège, chanvre ou matériau similaire) doublant le pare-vapeur permet d'éviter ces désagréments. Dans les volumes importants abritant des colonies de grand murin, un lé semi-perméable au sol permet de retenir les déjections et l'urine tout en laissant respirer la structure porteuse.



Questions et réponses

Les chauves-souris risquent-elles de causer des dommages à la structure bâtie ?

Ces animaux, au contraire des fouines et des rongeurs, ne creusent pas dans les matériaux et ne construisent pas de nids. Leurs déjections sont de petite taille et restent sèches dans les volumes suffisamment ventilés, ne produisant ni odeur ni pourriture.

Les chauves-souris colonisent-elles seulement les vieilles constructions ?

Certaines espèces de chauves-souris ont une préférence marquée pour les toitures tuilées de grand volume, bien exposées au soleil. On trouve cependant aussi des chauves-souris dans des constructions modernes, dans des joints de dilatation, avants-toits et autres espaces de plus faible dimension.

Les coûts des mesures proposées sont-ils élevés et qui les prend en charge ?

Les mesures visant à conserver les chauves-souris sont dans la plupart des cas de simples adaptations, d'un coût minime. D'éventuelles plus-values pour des mesures plus élaborées peuvent être prises en charge en tout ou partie par divers programmes ou organismes (Agenda 21, Nature en Ville, ONG, etc.).

Les chauves-souris risquent-elles d'envahir tout l'immeuble ?

Elles se cantonnent la plupart du temps à l'endroit où le microclimat leur est le plus favorable, sans se disperser.

Dans tous les cas, les spécialistes du centre de coordination ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris restent à votre disposition en tout temps et réalisent au besoin un suivi du bâtiment et des mesures mises en place.



Renseignements supplémentaires

Les **autres documents téléchargeables sur ce site** vous renseignent sur les chauves-souris et leur rôle dans l'environnement, leur statut en Suisse, la législation en vigueur à leur sujet, ainsi que des exemples de transformations de bâtiments en Suisse qui ont conservé les gîtes des chauves-souris.

Le **site internet du centre de coordination ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris** vous permet de trouver le correspondant responsable de votre région.

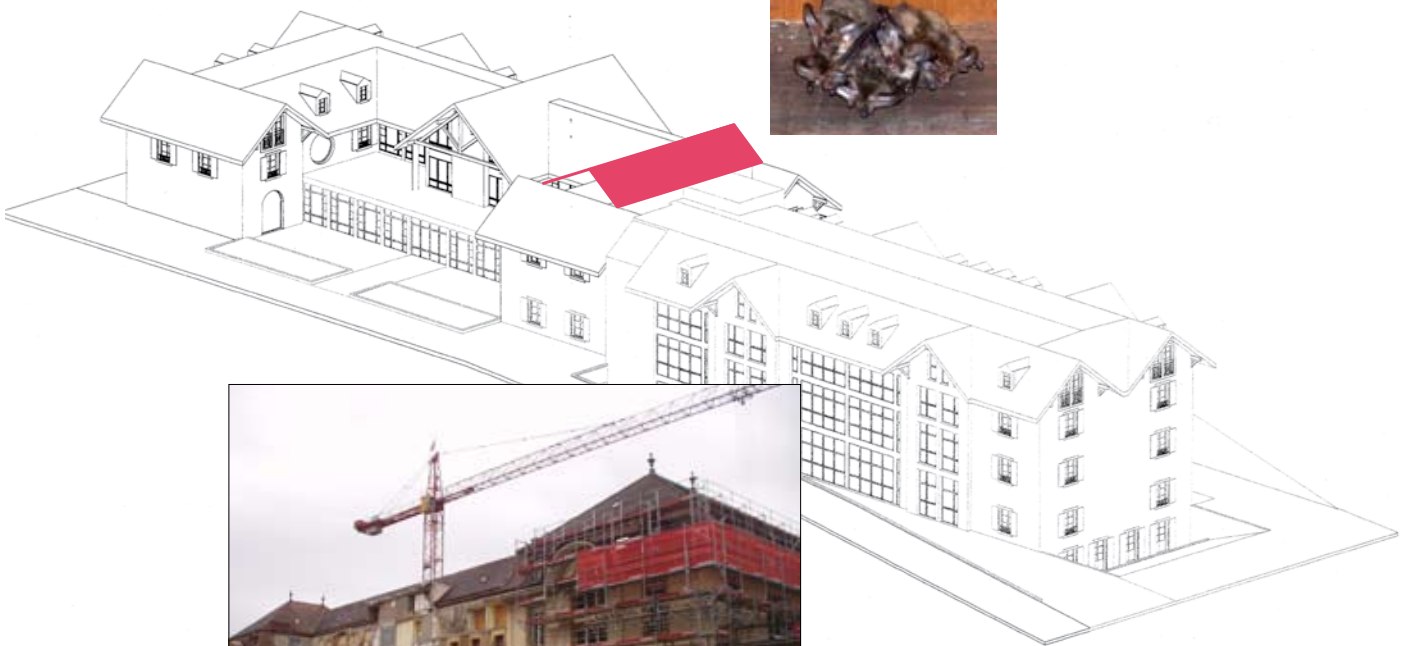
Les **sites internet cantonaux** vous informent comment réagir en cas de découverte de chauves-souris durant des travaux.

Pour des **projets concrets à développer**, le correspondant régional peut être secondé par notre expert bâtiments qui vous aidera à trouver les solutions adéquates:

Michel Blant

032 721 2117 ou 079 228 1185

mblant@vtx.ch



Bern, Freiburg, Oberwallis:
Beratung auch auf deutsch !



Centre de Coordination Ouest
pour l'étude et la protection des chauves-souris
Muséum d'histoire naturelle
CP 6434 – 1211 Genève 6
Responsable: Pascal MOESCHLER – 022 418 63 47